

# ANALYSE

# COMPARATIVE DE LA FEUILLE DE ROUTE DE GREENWIN ET DE LA DÉCLARATION DE POLITIQUE RÉGIONALE WALLONNE



COMPATIBILITY CHECK



Complémentarité



Innovation



Dialogue



Leadership

## SYNERGIES & COMPLÉMENTARITÉS

La Feuille de Route 2025-2030 de GreenWin et la Déclaration de Politique Régionale wallonne présentent de nombreuses synergies et complémentarités, comme le montre l'analyse comparative ci-dessous



Objectifs & Priorités



Stratégies



Positionnement



Ancrage régional & européen

Pour la deuxième fois de son histoire, le pôle GreenWin se dote d'une Feuille de Route quinquennale, conçue pour et avec ses Membres. Elaborée au 1er trimestre 2024, sur base de l'évaluation de la première Feuille de Route en cours jusqu'en 2025, elle est pleinement compatible avec les priorités et les objectifs de la nouvelle Déclaration de Politique Régionale wallonne. **Comme le démontre le tableau suivant, GreenWin contribuera activement à la concrétisation de cette feuille de route gouvernementale:**



## Thèmes

## Feuille de Route GreenWin 2025-2030 5 priorités stratégiques

## DPR 2024

### Économie circulaire et matériaux durables



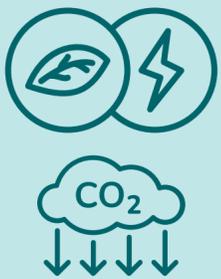
> **Priorité #1 : Matériaux circulaires et/ou biosourcés**

> **Accélérer la mise en place de solutions circulaires**, plus efficaces et à faible impact environnemental

> Faire de la Wallonie une région pionnière de l'économie circulaire

> Soutenir le développement de filières de valorisation des déchets et de matériaux biosourcés

### Transition énergétique & Neutralité carbone



> **Priorité #3 : Neutralité carbone**

> Développer des solutions innovantes pour réduire les émissions de GES

> Faire de la Wallonie une région pionnière de l'économie circulaire

> Soutenir le développement de filières de valorisation des déchets et de matériaux biosourcés

### Construction durable et résiliente



> **Priorité #2 : Urbanisation résiliente aux changements climatiques**

> **Priorité #4 : Industrialisation de la construction et systèmes constructifs**

> Promouvoir une construction durable, sobre en énergie et en ressources

> Adapter les bâtiments et les infrastructures aux défis climatiques

### Environnement & Gestion des ressources



> **Priorité #5 : Eau, air, sols & zéro déchet**

> Développer des solutions de prévention et de dépollution

> Protéger et restaurer la biodiversité, les écosystèmes et les ressources naturelles

> Lutter contre la pollution de l'air, de l'eau et des sols

### Innovation & Compétitivité



> **Accompagner les entreprises wallonnes** dans leurs projets d'innovation collaborative et les réalisations des objectifs environnementaux et ESG

> **Positionner la Wallonie comme référence européenne des CleanTech** dans ses 3 secteurs

> Soutenir l'innovation, la recherche et le développement des entreprises

> Faire de la Wallonie une région attractive pour les investissements et l'entrepreneuriat